

29.09.2011 - 11:00 Uhr

Étude «Executive Compensation & Corporate Governance 2011» / Les salaires des CEO ont baissé en moyenne en 2010

Zurich (ots) -

En 2010, les CEO des entreprises du SMI ont gagné en moyenne CHF 7,2 millions (soit 12,5% de moins qu'en 2009) et ceux des entreprises du SMIM CHF 2,8 millions (soit 6,3% de moins qu'en 2009). Par rapport à l'année précédente, on constate que les rémunérations des CEO évoluent dans une fourchette plus étroite. Si les programmes de participation à long terme constituent toujours une part essentielle de leur rémunération totale, les bonus en espèces ont gagné en importance depuis l'an dernier et représentent désormais 25% environ de leur rétribution. Au niveau des conseils d'administration, la rémunération est globalement restée relativement inchangée. Nous avons également examiné la qualité de la publication obligatoire des rémunérations conformément aux prescriptions de SIX Exchange Regulation. Il en ressort que la manière dont les entreprises s'acquittent de leurs obligations varie considérablement. Dans l'ensemble, la qualité de la publication s'est toutefois améliorée depuis l'an dernier. Tels sont les principaux résultats de l'étude «Executive Compensation & Corporate Governance 2011» de PwC Suisse.

Les CEO des entreprises du SMI ont gagné en moyenne CHF 7,2 millions en 2010 et ceux des entreprises du SMIM CHF 2,8 millions. Ces chiffres correspondent à une baisse de respectivement 12,5% (SMI) et 6,3% (SMIM) par rapport à l'année précédente. Une harmonisation des salaires a été constatée tant pour les entreprises du SMI que pour celles du SMIM: la rémunération du groupe des plus hauts salaires a légèrement baissé, tandis que celle du secteur inférieur a quelque peu augmenté. Contrairement à la moyenne, la médiane de la rémunération des CEO a augmenté par rapport à l'année précédente: elle s'élevait à CHF 7,5 millions (+28%) pour les CEO des entreprises du SMI et à CHF 2,5 millions (+15%) pour ceux des entreprises du SMIM. Malgré cette hausse, la médiane des rémunérations des CEO en 2010 était encore inférieure à celle de 2007, de respectivement 3% (SMI) et 9% (SMIM).

Robert W. Kuipers, associé HRS Consulting chez PwC Suisse, commente la composition des rémunérations: «Le salaire de base des CEO dans les entreprises du SMI représente en moyenne 24% de la rémunération (SMIM: 37%). Il est intéressant de noter que les salaires de base des CEO ont reculé entre 2007 et 2010 (SMI -20% et SMIM -13,5%). Les programmes de participation continuent cependant de jouer un rôle important». Pour les CEO des entreprises du SMI, ils ont constitué la partie principale de la rémunération totale, avec 41% (29% pour les CEO des entreprises du SMIM). Un quart environ de la rémunération totale provient de bonus en espèces, pour les CEO des entreprises du SMI comme pour ceux des entreprises du SMIM. Respectivement 11% (SMI) et 9% (SMIM) de la rémunération proviennent d'autres formes de compensation. Remo Schmid, associé HRS Consulting chez PwC Suisse, relève une particularité dans la comparaison des rémunérations: «En 2010, le CEO n'était pas toujours la personne la mieux rémunérée dans les entreprises du SMI. Dans le cadre de l'étude, il est apparu que, dans cinq des entreprises soumises à l'étude, la personne la mieux rémunérée était un membre de la direction». Dans toutes les entreprises du SMIM, en revanche, le CEO se situe au sommet en termes de rémunération.

Honoraires des administrateurs: situation stable La rémunération médiane des présidents de conseils d'administration dans les sociétés du SMI a très peu évolué depuis 2007, passant de CHF 1,2 million à CHF 1,3 million. Bien que les chiffres soient extrêmement stables dans l'ensemble, des changements majeurs se sont produits au sein de ce groupe. Ainsi, le président de conseil d'administration le mieux rétribué parmi les entreprises du SMI a vu sa rémunération chuter de 30% en 2010 (CHF 10,6 millions), les honoraires du moins bien rétribué ayant quant à eux augmenté de pratiquement 30% (CHF 331'000.-). Dans les entreprises du SMIM, on enregistre globalement une nette progression: en 2007, les honoraires moyens s'élevaient à environ CHF 430'000.-, alors que ce chiffre avoisinait les CHF 603'000.- l'an passé. Dans les autres entreprises, la rémunération des administrateurs a stagné ou tout au plus légèrement augmenté durant cette période. Les rémunérations médiane, d'un montant respectif de CHF 329'000.- (SMI) et CHF 173'000.- (SMIM), sont restées relativement modérées.

Qualité de la publication: la transparence est une chance

La publication de la rémunération joue de plus en plus un rôle majeur pour la réputation des entreprises. «Les régulateurs, tels que SIX Exchange Regulation, et les acteurs du marché accordent en particulier un intérêt croissant à la description des processus, aux responsabilités et à la clarté des systèmes. Cette transparence est une chance à saisir», déclare Robert W. Kuipers.

Pour l'étude PwC «Executive Compensation & Corporate Governance 2011», nous avons examiné la manière dont les entreprises du SMI et du SMIM s'acquittent de leurs obligations envers SIX Exchange Regulation. En collaboration avec le professeur A. Wagner de l'Université de Zurich, PwC Suisse a conçu à cet égard un scorecard qui indique le niveau de conformité des entreprises par rapport aux réglementations. Remo Schmid tire la conclusion suivante: «L'analyse selon les critères stricts de notre scorecard a fourni un bilan mitigé. D'un côté, la qualité de la publication s'est globalement améliorée et, de l'autre, nous constatons des différences considérables entre les entreprises quant au respect des prescriptions de SIX Exchange Regulation».

Contact:

Robert W. Kuipers

Associé HRS Consulting
PwC Suisse
E-Mail: robert.kuipers@ch.pwc.com

Remo Schmid
Associé HRS Consulting
PwC Suisse
E-Mail: remo.schmid@ch.pwc.com

Prof. Alexander F. Wagner, PhD
Independent Counsel, Human Resource Services
Swiss Finance Institute, Université de Zurich
E-Mail: alexander.wagner@bf.uzh.ch

Claudia Sauter
Communications Director
PwC Suisse
E-Mail: claudia.sauter@ch.pwc.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100704881> abgerufen werden.